



CONTACT :

Par mail :
aps@ville-lambersart.fr

Site internet :
www.lambersart.fr (rubrique sport)

Adresse :
19 avenue Georges Clemenceau
BP 90019 59831 Lambersart Cedex

Téléphone : 03 20 08 44 44

*Du lundi au jeudi de 8h à 18h,
le vendredi de 8h à 12h30.*

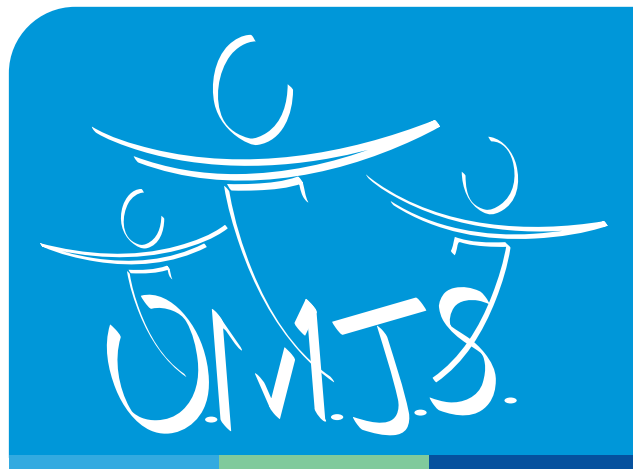


omjlambersart



omjlambersart

Impression ville de lambersart - 2016



**OFFICE MUNICIPAL
de la JEUNESSE
et des SPORTS
de Lambersart**



Étudier,

Suggérer,

Animer et réaliser...



Association loi de 1901 inscrite en Préfecture du Nord sous le numéro W595013341
Adhérente à la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport
www.fnoms.org/





L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Lambersart a pour objet général, en liaison avec les autorités municipales :

- > d'étudier les questions relatives à la jeunesse et aux sports,
- > de suggérer, de soutenir, d'encourager toutes initiatives, tous efforts et toutes réalisations tendant à favoriser l'éducation et l'information sociale, civique, culturelle, sportive des jeunes.

L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Lambersart se propose donc :

- > de soumettre à l'Administration Municipale toutes propositions utiles en vue de l'éducation, de la formation de la Jeunesse, tous projets d'équipement social, culturel, sportif intéressant les jeunes.
- > d'émettre propositions et avis sur la répartition des subventions communales entre les différentes activités, groupes de jeunes, mouvements de jeunesse et associations sportives via le conseil des associations.
- > d'accueillir et d'examiner les vœux et les suggestions du mouvement associatif.
- > d'organiser des fêtes et manifestations en faveur d'activités créées sur la commune (telles que les Foulées Lambersartoises, le Téléthon, la soirée de la mise à l'honneur des associations...).

Les associations lambersartoises, sportives, jeunesse et socio-culturelles peuvent adhérer à l'O.M.J.S.

La participation aux activités et aides proposées par l'office ne peut avoir lieu qu'en contrepartie du paiement d'une cotisation annuelle.

Une gestion optimisée par un comité directeur composé de 18 membres :

- 6 élus municipaux,
- 6 au titre du collège « sports »,
- 6 au titre « jeunesse, socio-culturel », *Ils sont de droit membres du conseil des associations de la ville de Lambersart.*

Nos principales réalisations :

- > Les foulées lambersartoises (en partenariat avec la ville, Lambersart Athlétisme, et toutes les associations proposant aides ou animations),
- > la banque alimentaire,
- > le Téléthon,
- > le plan de formation des cadres associatifs, la soirée des associations, la journée rencontre associations en partenariat avec la ville de Lambersart,
- > les aides financières à la formation des cadres associatifs,
- > la soirée des associations avec le partenariat de la ville,
- > les groupes de travail en rapport avec l'actualité de la vie associative,
- > la mise à l'honneur des sportifs dans le cadre de la remise des trophées « du printemps du sport ».